



Ne vous faites pas mordre par une chauve-souris !

Les chauve-souris sont des animaux insectivores utiles et protégés. Il arrive qu'elles soient infectées par le virus de la rage. Ce virus se transmet par morsure ou par contact d'une plaie avec la salive d'un animal enragé. Un chat vendéen vient d'en faire la triste expérience. Cet animal domestique ayant présenté les signes de maladie rabique le 8 novembre 2007, est décédé 48 heures plus tard. Les prélèvements envoyés au Centre National de référence pour la rage (CNRR) ont montré qu'il s'agissait d'une sorte de virus de la rage affectant habituellement les chauve-souris. Ce chat avait donc été contaminé par un de ces chiroptères.

Dans cette situation rare, quels sont les risques encourus par les humains ? Ce chat avait pu disséminer du virus pendant les 15 jours précédant l'apparition des signes cliniques. Les « personnes à risque » étaient donc celles qui avaient eu un contact avec le chat entre le 25 octobre et le 10 novembre et qui avaient été mordues, griffées ou léchées. Une recherche systématique a permis de retrouver 15 personnes ayant été dans cette situation. Prises en charge par le Centre antirabique du CHU de Nantes, elles vont toutes très bien à ce jour.

Les autres animaux du quartier ont fait l'objet d'un recensement systématique dans le périmètre immédiat de promenade du chat. Dans un périmètre élargi, le tiers de la ville environ, les propriétaires d'animaux ont été invités à consulter un vétérinaire si leur animal favori avait un comportement inhabituel. Enfin, les services municipaux ont intensifié la chasse aux animaux errants.

En pratique, évitez de manipuler une chauve souris vivante ou morte. Si, par hasard, vous étiez griffé ou mordu par une chauve-souris, faites appel à votre médecin ou au centre antirabique de votre région pour savoir si vous avez besoin d'un traitement spécifique. (Source : Institut de Veille Sanitaire – communiqué du 3 décembre 2007)



Le Doc' du doc

CHIROPTEROLOGUE

Spécialiste des chauve-souris. Un de leurs rôles est de surveiller les maladies transmises aux chauve-souris ou transmissibles des chauve-souris à d'autres espèces animales ou même aux humains. Les chiroptérologues ont créé en 1989 un réseau de veilleurs bénévoles sous l'égide de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA). Grâce à ce réseau, une recherche du virus de la rage peut être effectuée systématiquement dans le cerveau des chauve-souris trouvées mortes dans la nature. Ainsi, depuis 1989, 31 chauve-souris ont été trouvées porteuses du virus rabique. La très grande majorité de ces animaux était des « sérotines communes » (*Eptesicus serotinus*), espèce très fréquente en France.

N'ayez quand même pas peur des chauve-souris : 31 malades en 18 ans sur plusieurs millions de chiroptères, c'est quand même très peu.

Source : Communiqué InVS. 3 décembre 2007

Météo antibio

Risques :

- Grippe sporadique
- Bronchiolite forte hausse
- Inf respiratoire hausse
- Gastro-entérite épidémique

Source : <http://www.grog.org>

Grippe : il y a des contrefaçons !

Les médecins GROG signalent que le nombre des « malades grippés » augmente dans leur salle d'attente. « Malade grippé » ne signifie pas « grippe » : les analyses virologiques pratiqués par les GROG montrent que le virus de la grippe n'est en cause que dans un nombre très limité de cas.

En fait, le principal responsable est un autre virus, le Virus Respiratoire Syncytial (VRS), le même que celui qui provoque des bronchiolites chez les nourrissons.

D'autres virus circulent également dans notre pays : métapneumovirus, virus parainfluenzae, adénovirus, rhinovirus, etc.

Bref, si vous êtes grippé après avoir été vacciné contre la grippe, n'accusez pas le vaccin : la vraie grippe n'est probablement pas en cause.

Sources : www.grog.org et www.eiss.org